

RÉPONSE – QE 270 A – 23.10

Réponse du Conseil administratif à la question écrite QE 270 – 23.09

déposée par Monsieur Thierry CERUTTI, Conseiller municipal

relative à l'objet suivant :

COMMENT UN EXÉCUTIF INCAPABLE D'ORGANISER CORRECTEMENT LA DISTRIBUTION DE LA SOUPE TRADITIONNELLE DU 1^{ER} AOÛT PEUT-IL PRÉTENDRE GÉRER LA 2^{ÈME} PLUS GRANDE VILLE DU CANTON ?

QUESTION

Est-ce que l'exécutif de la Ville de Vernier se tient prêt à combler ses lacunes dans l'organisation de la distribution du bol de soupe du 1^{er} août l'année prochaine, en augmentant les rations et éventuellement en la distribuant gratuitement en réparation de ses erreurs passées ?

RÉPONSE

Les années précédentes, trois chaudrons de soupe étaient préparés, mais plus d'un chaudron était systématiquement perdu. En 2022, la quantité a été réduite à deux chaudrons, et plus de la moitié de l'un d'entre eux avait dû être jetée. Forts de cette expérience, en 2023, ce sont également deux chaudrons qui ont été proposés à la population.

Le facteur météo influence énormément sur la demande. En 2022, il faisait très chaud et les semaines qui ont précédé cette édition l'étaient également. La météo ne s'est rafraîchie que le jour même, ce qui explique certainement une plus forte demande. Afin d'éviter le gaspillage, deux chaudrons de soupe répondent à la demande d'une journée habituellement chaude du milieu de l'été.

Nous précisons que la soupe a toujours été distribuée gratuitement.

La question écrite QE 270 – 23.09 est ainsi close.

Gian-Reto AGRAMUNT
Conseiller administratif

Vernier, le 25 septembre 2023

